N°8

SAINT-SAMSON RANCE Infos

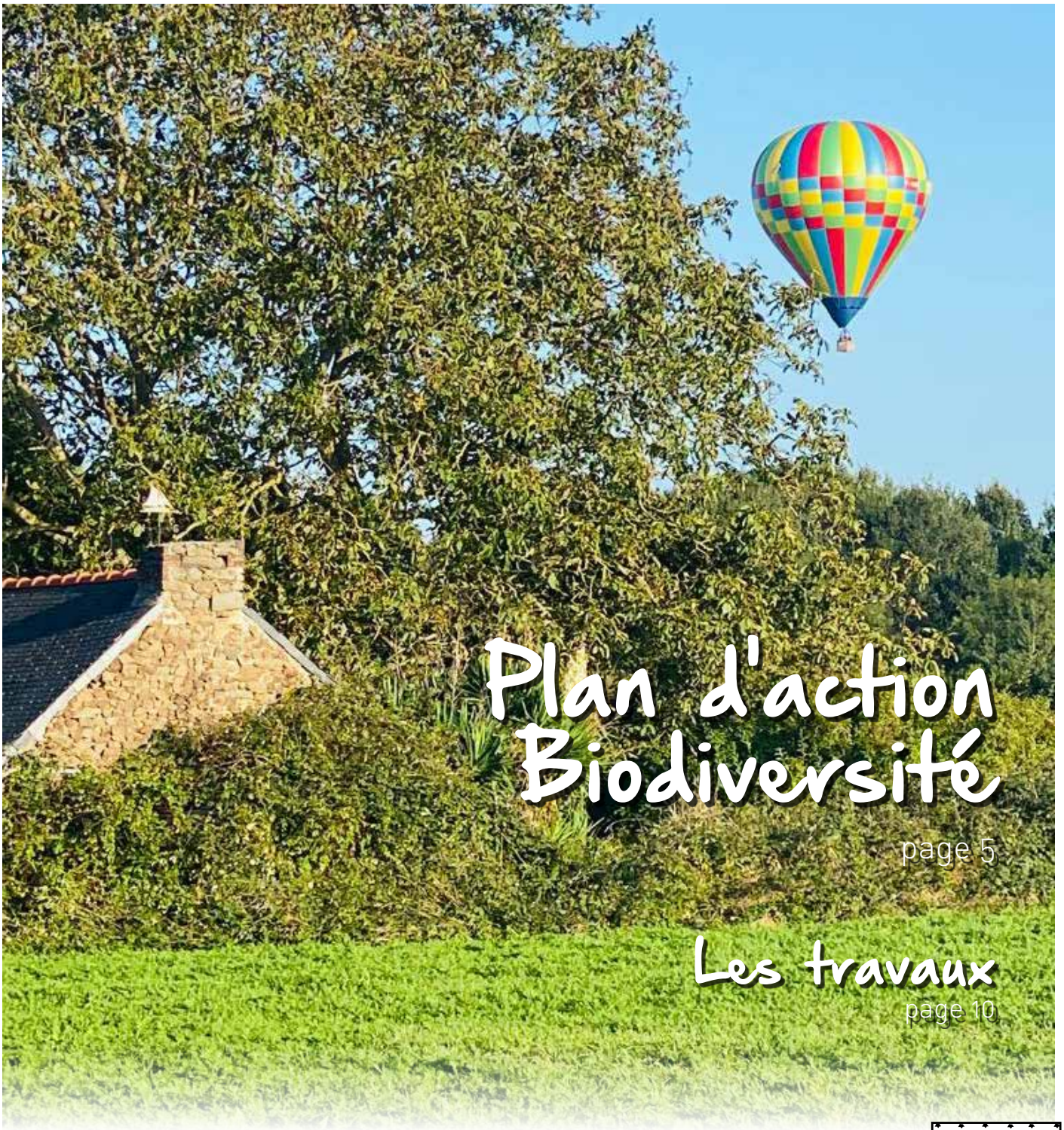

Plan d'action Biodiversité

page 5

Les travaux

page 10

Le Jardin Solidaire

page 2

La fibre

page 8

OCTOBRE 2023

SOMMAIRE

03. MOT DU MAIRE
04. CONSEILS MUNICIPAUX
05. INFOS
- Biodiversité
- Zoom sur...
- Réaménagement du cimetière
- La fibre
- Parc Naturel Régional
- Travaux à venir
- Travaux réalisés / en cours
- La cantine de l'école
- Camping Beauséjour
- Défi Zéro Déchet

15. VIE LOCALE
- Inscription liste électorale
- Horaires de travaux
- CNI et passeport
- Collecte des déchets
- Brulage des déchets verts
- État civil - Urbanisme

18. SÉCURITÉ ROUTIÈRE
20. ANIMATION - MUTUELLE
- La Bouquinette
- La Margoulette

26. ASSOCIATIONS
31. MISSION LOCALE

MAIRIE
Rue du 19 mars 1962
Tél. 02 96 39 16 05
stsamson.mairie@wanadoo.fr

Horaires :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 15h à 17h30
(Sauf mercredi après-midi)
Le samedi de 9h à 12h

DEUXIÈME SAISON POUR LE JARDIN SOLIDAIRE

Le panneau installé à l'entrée du jardin solidaire et quelques-uns des bénévoles.

Un panier de légumes destiné à un bénévole.

Pour la deuxième année, entre 5 et 10 bénévoles se retrouvent chaque semaine, le mercredi à 14h, pour travailler au jardin solidaire situé derrière la maison médicale, sous la houlette de Joseph Argouarc'h, ancien maraîcher et président de l'association du petit jardin des écoliers. Dans une ambiance très conviviale, les bénévoles s'activent pour planter, biner, récolter pommes de terre, carottes, betteraves, choux et de multiples autres légumes dont la majeure partie est destinée au Secours populaire de Dinan qui les redistribue à des personnes dans le besoin. À titre d'exemple, ce sont 500 kg de pommes de terre qui ont été récoltées début septembre.

Parfois les légumes récoltés nous font de jolis clins d'œil !

Une partie des bénévoles qui se retrouvent au jardin le mercredi à 14H

Une petite part de ces récoltes est partagée entre les bénévoles qui repartent donc chaque semaine avec un panier de légumes. Si vous souhaitez participer à cette belle initiative, n'hésitez pas à venir rencontrer les bénévoles le mercredi à 14h ou à vous signaler en mairie qui transmettra. Comme le rappelle le panneau à l'entrée du jardin, il n'est pas autorisé de venir récolter soi-même les légumes du jardin solidaire sans en être bénévole. En effet, les bénévoles ont pu constater cet été plusieurs vols et dégradations qu'il est impossible de justifier.

Directeur de la publication : Loïc LORRE.
Impression et mise en page : imprimé à 780 exemplaires par Impri'Média Bretagne.
Crédit photos et illustrations : Impri'Média Bretagne, Freepik, Dinan Agglomération, Mairie de Saint-Samson-sur-Rance.
Dépôt légal : Octobre 2023

LE MOT DU MAIRE

Mes chers administrés, Samsonnaises, Samsonnais.

Les soubresauts météorologiques de cet été particulier, révèlent une fois de plus, les stigmates du dérèglement climatique et nous incitent à adopter une attitude éco citoyenne en prenant soin de notre Nature et en respectant les équipements et les mesures prises à notre humble niveau pour entraver l'inexorable évolution du réchauffement climatique et ses conséquences.

La commune prend des initiatives afin de réhabiliter la diversité de notre patrimoine naturel: la fauche tardive de certains espaces ou le fleurissement en jachères de lopins de terre, réintroduit des espèces nécessaires et indispensables à la pollinisation, au rééquilibrage des espèces animales en favorisant leur autorégulation.

Nous avons fait ce choix politique de réinsérer l'humain dans ce défi , en créant un jardin solidaire participant ainsi à subvenir aux besoins des plus démunis d'entre nous, un jardin potager avec une serre actuellement principalement utilisée à des fins pédagogiques et enfin un jardin nourricier à la disposition de tout un chacun. Des chemins de randonnée, lieux de rencontre,ont été assainis.

Les bâtiments communaux, notamment la mairie, font actuellement l'objet d'études afin d'atteindre la sobriété énergétique.

Merci à vous tous de respecter ces équipements, ces espaces et le travail de ceux qui s'investissent pour le bien-être de nos concitoyens, pour une meilleure santé de notre planète et pour un avenir prometteur pour nos enfants. Merci à eux!

J'invite tous ceux qui le peuvent à se joindre à ces groupes.

Un deuxième volet de notre politique repose sur la sécurité.
Des travaux conséquents ont été entrepris à La Quinardais afin de prévenir les inondations, conséquences de la vétusté du réseau. La route a été rénovée. Il reste à prendre des mesures afin de réduire la vitesse;celles-ci seront prises en concertation avec les riverains. De même, un autre chantier est en cours d'élaboration sur le secteur de La Meffrais; les travaux devraient commencer au cours de ce dernier trimestre.

Des études et des simulations sont réalisées sur des axes routiers préoccupants: la rue du Domaine dès l'intersection de la rue du Tertre, et tout au long notamment à proximité de l'école/salle culturelle et sportive, et à l'approche de la place du bourg. Un autre point est à l'essai , rue de la Croix Guillou. De même, la rue de La Mettrie et du Petit Lyvet verront des aménagements afin de sécuriser les riverains et usagers de la route.

La commune s'anime par la culture: des spectacles et des soirées ont été proposés; bien des Samsonnais s'y sont retrouvés que ce soit pour la musique (Jazz en place, la Fête de la Musique, les animations estivales au camping), pour une pièce de théâtre comique (Blanche Neige), ou une soirée sans écran.

Les associations aussi, véritables liens entre les Samsonnais témoignent de leur vitalité que ce soit dans le domaine sportif ou dans le domaine culturel. Merci à tous ces bénévoles et aux animateurs qui contribuent à l'attractivité de notre commune.

L'école fait également l'objet de toute notre attention.
Pour la sécurité des élèves, l'entrée principale des élèves de l'école primaire se fait par le terrain de football; celle des maternelles sur le côté. Ainsi, les enfants sont protégés de la circulation. Néanmoins, nous avons perçu que la circulation piétonne était difficile sur le parking;nous avons mis en place un «couloir» piétonnier avec des barrières afin de sécuriser un cheminement et nous réfléchissons à d'autres mesures.
L'aide aux leçons a été réactivée grâce aux bénévoles; merci à ces derniers.

Votre municipalité travaille sur de nombreux dossiers conformément à notre programme avec la prudence nécessaire en matière budgétaire. Nous nous adaptons aux circonstances, répondons à de nouveaux impératifs réglementaires, tout en veillant à l'équilibre. Pour autant nous respectons nos engagements quant au maintien sans augmentation de la part communale des taux des impôts fonciers.

Tout ce travail auquel vous êtes invités à participer dans les groupes de travail ou dans les rencontres des riverains vise à la sécurité et au bien-être des Samsonnais. Il est essentiel de le respecter et d'en profiter avec bienveillance.

Ces réalisations seraient vaines sans vous; aussi, j'attends des attitudes citoyennes, le respect du code de la route notamment par rapport aux excès de vitesse et au respect des priorités, une attention bienveillante vis-à-vis de nos compatriotes et une solidarité dans les moments difficiles.

Je sais que je peux compter sur vous.

Prenez soin de vous.

Votre Maire, Loïc Lorre

CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus détaillés peuvent être consultés sur le site internet de la mairie ou demandés en mairie en version imprimée.

SÉANCE DU JEUDI 23 MARS 2023

1. Compte de gestion 2022 - budget commune
2. Compte de gestion 2022 - budget pôle de tourisme et de loisirs
3. Compte administratif 2022 - budget communal
4. Compte administratif 2022 - budget pôle de tourisme et de loisirs
5. Vote des taux d'imposition 2023
6. Application de la fongibilité des crédits
7. Budget primitif 2023 – commune
8. Budget annexe Pôle de tourisme et de loisirs 2023
9. Subventions CCAS, associations communales et hors commune
10. Instauration d'un taux de 3 % pour la taxe d'aménagement dans la zone d'activité
11. SDE22-extension éclairage public la Quinardais RD 57
12. Programme voirie 2023 – convention de maîtrise d'ouvrage unique
13. Conseil municipal des jeunes

SÉANCE DU JEUDI 4 MAI 2023

1. Composition des commissions municipales
2. Demande de subvention dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » – Étude urbaine
3. Participation frais de scolarité OGEC
4. Convention emploi tripartite Basket

SÉANCE DU JEUDI 25 MAI 2023

1. Portage foncier -Convention avec Etablissement Public Foncier de Bretagne
2. Convention avec l'association STEREDENN
3. Participation frais scolarité
4. Tarifs port
5. Tarifs camping Beauséjour – Epicerie, snack, Bar
6. Informations dans le cas de la délégation donnée au Maire

SÉANCE DU JEUDI 22 JUIN 2023

1. Approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional vallée de la Rance côte d'Emeraude
2. Réseau de chaleur urbain sur les communes de Dinan, Quevert et Taden – Transfert de compétences à Dinan Agglomération
3. Décision modificative N°1 - budget pôle de tourisme
4. Instauration d'un taux de 4 % pour la taxe d'aménagement dans la zone d'activité
5. Tarifs Cantine Garderie ALSH Animations culturelles ou sportives

SÉANCE DU JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

1. ABI – Plan d'actions communal
2. SDE22- changement de 2 foyers – fonds vert
3. Acquisition de parcelle B 1328 secteur de la Meffrais
4. Convention avec association « St Samson bouge »
5. Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance souscrite par le centre de gestion 22
6. Rapport annuel sur le prix et qualité des services publics de gestion des déchets ménagers et assimilés Année 2022
7. Dinan Agglomération Rapport d'activité 2022

LA COMMUNE MET EN PLACE UN PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Depuis plus d'un an Saint-Samson fait partie des 20 premières communes de Dinan agglomération qui ont été sélectionnées pour effectuer un travail de fond sur la biodiversité.

Un gros travail a été réalisé pendant plus d'un an lors d'ateliers très instructifs animés le plus souvent par Olivier Massard, technicien à COEUR-Emeraude. Ces ateliers ont permis de mieux saisir tous les enjeux liés à la sauvegarde de la biodiversité.

L'Office Français de la Biodiversité constate ainsi que, selon plusieurs études, le vivant traverse une crise sans précédent. Les espèces disparaissent de plus en plus vite et le renouvellement des populations est de plus en plus difficile. En France, 18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable (études de l'Observatoire National de la Biodiversité). Les activités humaines sont en grande partie responsables de cette érosion significative de la biodiversité.

En 2019, le rapport de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) identifie 5 causes majeures du déclin de la biodiversité :

- L'artificialisation des sols
- La surexploitation des ressources
- Le changement climatique
- Les pollutions
- Les espèces exotiques envahissantes

Pendant tous ces ateliers, il s'agissait de s'interroger sur ce qui peut être fait pour lutter contre l'érosion de la biodiversité dans chaque commune. A l'issue de ce travail, la commune s'est engagée dans un plan d'une trentaine d'actions qui reprend beaucoup des mesures déjà mises en place depuis plusieurs années et qui en ajoute quelques nouvelles.

Parmi les mesures du plan d'action voté par le Conseil municipal du 21 septembre 2023 figurent celles-ci :

- Planter une haie champêtre au jardin solidaire des Quintaines (déjà réalisée en février 2023)
- Planter une haie autour d'une parcelle aux Pâquerettes (la Meffrais) : la commune est en train de récupérer une parcelle de terre pour cela
- Restaurer une noue et créer une mare au bord du chemin des Corvées (voir article consacré à la réhabilitation de ce chemin)
- Poursuivre les actions en faveurs des fruitiers en ville en continuant à en planter
- Installer des nichoirs à oiseaux dans les espaces verts
- Poursuivre la végétalisation des pieds de murs avec l'appui des habitants : au printemps prochain des sachets seront de nouveau distribués aux habitants volontaires
- Poursuivre le semis de jachères fleuries dans les espaces verts communaux
- Poursuivre le retrait de bâches sous d'anciennes plantations horticoles : ces bâches se dégradent avec le temps et posent de nombreux problèmes (pollution plastique, adventices qui poussent dans les parties dégradées...)
- Poursuivre la lutte contre les espèces envahissantes dont les haies de Laurier palme
- Créer des haies sèches (voir l'article qui leur est consacré)
- Expérimenter la végétation inter-tombes du cimetière et l'enherbement d'allées (voir article sur le cimetière)
- Maintenir et développer la gestion par éco-pâturage des espaces verts et naturels
- Poursuivre l'adaptation de l'éclairage public pour éclairer mieux, juste et durable : la rénovation progressive des lampadaires (pour passer à l'éclairage led) va se poursuivre.

- Sensibiliser les scolaires au patrimoine naturel : il s'agit d'un aspect essentiel du plan d'action communal. Ce travail commence à être mené, notamment grâce à l'association du Petit Jardin des Ecoliers. Il reste encore beaucoup de travail à réaliser pour faire de l'espace derrière l'école un vrai espace de découverte de la biodiversité communale.

Et n'oubliez pas que l'action communale en faveur de la biodiversité passe aussi par la mise à jour régulière de l'atlas de la biodiversité : il s'agit d'un formidable outil collaboratif, une plateforme de saisie de vos observations de la faune et de la flore sauvages.

L'Atlas de la Biodiversité intercommunal : observez, cliquez, saisissez, partagez !

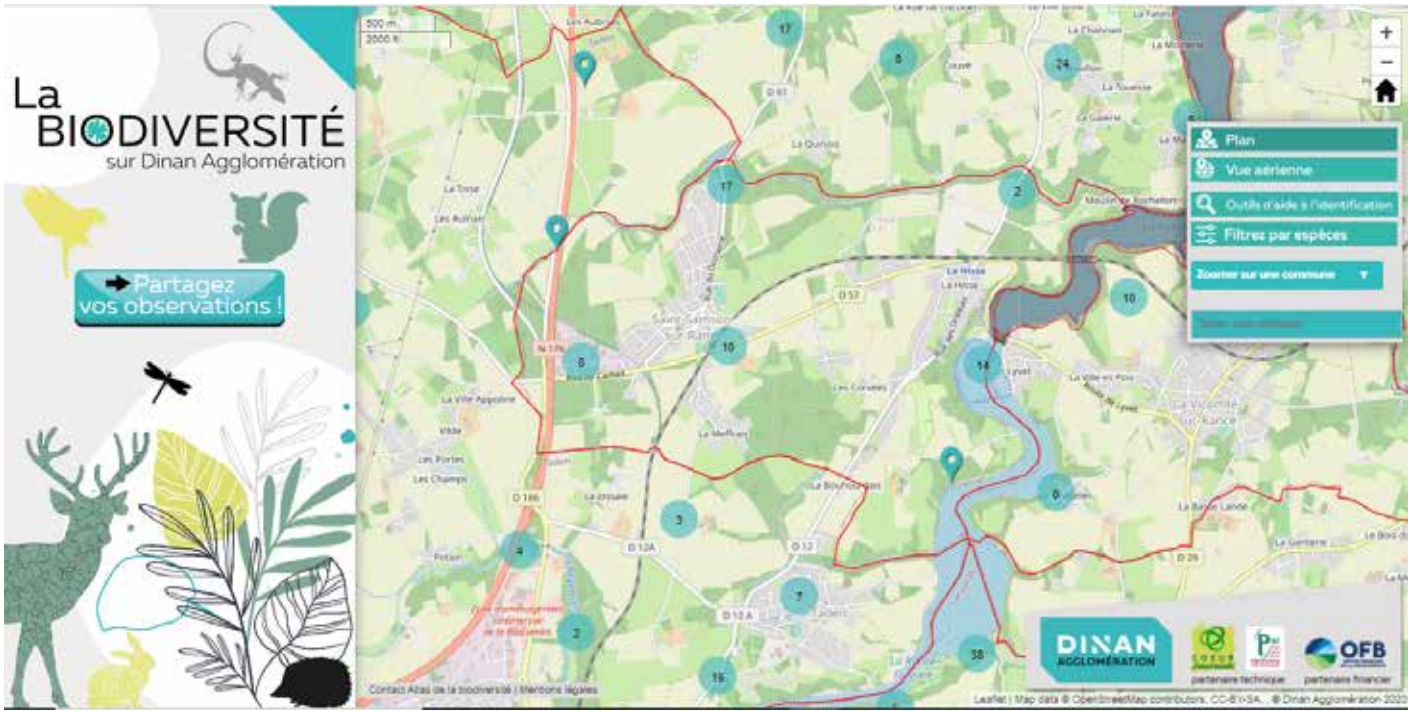

C'est simple, instructif et ludique pour toute la famille. Et c'est utile pour la connaissance et la préservation de la faune et de la flore de notre territoire.

Pour le compléter, il s'agit d'aller sur le site suivant (accessible directement par le QR Code):

https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/atlasdelabiodiversite/index.html

Pour faciliter la prise en main du site, Dinan agglomération propose un tutoriel :

https://youtu.be/V1LzaGP2vvc

A utiliser et à diffuser sans modération !

Zoom sur...

Une haie sèche à Plouër

Les haies sèches

La haie sèche possède de multiples avantages : elle permet de stocker les branches coupées (la commune n'a plus le droit de les déposer en déchèterie), de servir de brise-vue en remplacement de haies de Laurier-Palme par exemple (qui ont parfois été conservées pour cette raison) et elle accueille une faune intéressante pour la biodiversité. Cet hiver, des haies sèches seront mises en place par les agents communaux dans plusieurs endroits de la commune.

Les haies bocagères

La haie bocagère du chemin des Genières sera poursuivie par une nouvelle haie afin de créer une continuité écologique.

L'Office Français de la Biodiversité qualifie les haies de réservoirs de biodiversité et de remparts contre le réchauffement climatique.

Selon l'OFB (www.ofb.gouv.fr), les haies ont en effet une fonction de régulation du climat. Elles protègent les cultures du vent et contribuent au confort des animaux élevés en plein air, leur offrant des abris contre les intempéries ou le soleil et parfois du fourrage en période de sécheresse. Les bandes herbeuses maintiennent sur les terres agricoles les pollinisateurs et les prédateurs utiles à l'agriculture. Les arbres et arbustes, ressources naturelles renouvelables, permettent la production locale de bois de chauffage et de bois d'œuvre, une matière première biodégradable.

Avec l'augmentation des gaz à effet de serre, les haies et bosquets qui maillent les territoires participent au stockage du carbone. Dans les fonds de vallées bocagères, elles représentent des zones tampons pour réguler les crues.

Les jachères fleuries

La jachère fleurie située à proximité de l'église.

Maintenant présentes un peu partout dans la commune, les jachères fleuries, en plus d'être un plaisir pour les yeux, présentent un indéniable intérêt pour la biodiversité : il suffit de s'y attarder discrètement pour y découvrir un nombre très important d'insectes et d'oiseaux. Malgré la forte augmentation du prix des semis, cette politique sera poursuivie et même amplifiée dans toute la commune grâce à l'engagement des agents du service technique.

Le jardin gourmand

Les plantations de fruitiers, petits fruitiers et plantes aromatiques réalisées l'année dernière commencent à trouver leur place dans le jardin gourmand. Les différentes strates végétatives ont permis tout au long du printemps et de l'été de découvrir de multiples couleurs et saveurs, mais aussi une biodiversité inconnue dans cet endroit jusqu'alors : de multiples insectes et oiseaux viennent ainsi y trouver refuge et s'y nourrir.

Peu à peu, les adventices disparaissent (un nettoyage sera tout de même nécessaire cet hiver) et laissent place à ces différentes plantes. Cet hiver, des panneaux explicatifs seront apposés tout au long du parcours. Chacun pourra donc cueillir les plantes qu'il souhaite, pour les goûter ou les bouturer. N'hésitez pas non plus à retirer quelques adventices en passant, ce sera toujours ça de pris !

Vers un réaménagement du cimetière

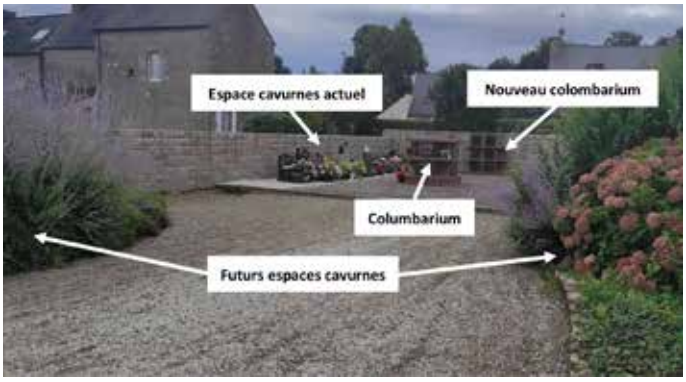

Confrontée à plusieurs difficultés majeures, la municipalité a lancé un groupe de travail composé de 5 élus dont la réflexion va aboutir à une refonte progressive de certains aspects du cimetière.

Le colombarium n'avait plus aucune place disponible. Un autre vient donc d'être installé au fond du cimetière.

Par ailleurs, l'espace prévu pour les cavurnes est désormais presque plein (10 places prises en 3 ans sur 11). Il est donc nécessaire d'agrandir cet espace consacré aux cavurnes. Pour cela, le choix a été fait de supprimer deux espaces végétalisés et d'y implanter une vingtaine de cavurnes. Dans le plan global de réaménagement du cimetière, plusieurs espaces qui ne l'étaient pas seront végétalisés.

La deuxième difficulté est que le cimetière est installé sur un terrain humide ce qui a pour conséquence l'inondation régulière de certains caveaux et de l'ossuaire. Cette humidité peut aussi poser des difficultés pour la circulation dans certaines parties du cimetière. Dans les mois qui viennent, un drainage des parties les plus humides du cimetière sera réalisé.

L'espace cavurne et columbarium ainsi que les allées du nouveau cimetière sont recouverts d'une couche épaisse de gravillon qui rend impossible la circulation des PMR et en particulier des fauteuils roulants. Une réflexion est en cours pour trouver le meilleur compromis entre accessibilité et infiltration des eaux de pluie, et donc ainsi d'éviter l'artificialisation des sols (voir pages consacrées à la biodiversité).

D'un point de vue esthétique, le cimetière est très minéral et les quelques espaces végétalisés sont souvent en périphérie et en mauvais état. Là aussi, une réflexion est en cours pour végétaliser certains espaces du cimetière tout en ne compliquant pas trop leur entretien par les agents. Une expérimentation sera menée dans les mois qui viennent dans le vieux cimetière : les agents végétaliseront quelques espaces inter tombes qui posent de gros problèmes d'entretien car tout doit être fait manuellement. Un bilan sera fait à l'issue de cette expérimentation.

La fibre : où en est-on ?

➔ Le chantier avance

Vous l'avez sans doute remarqué depuis plusieurs semaines, les choses bougent pour la fibre ! Après un long travail administratif effectué en collaboration avec la mairie par l'entreprise Axione (choisie par Megalis Bretagne pour mettre en place la fibre), voici maintenant le temps de l'installation concrète. Après la pose des deux armoires rue des Grippais et rue de la Halte, place désormais au passage des câbles souterrains et à l'installation des poteaux.

De nombreux habitants interrogent les services de la mairie sur la suite des événements. Voici donc les questions les plus fréquentes et les réponses qui peuvent être apportées.

➔ Quel est le calendrier prévu pour la mise en service ?

Pour le moment, Axione ne constate pas de retard pour ce chantier. La quasi-totalité des propriétaires sollicités a joué le jeu et élagué les arbres qui pouvaient poser un problème pour la pose des câbles aériens.

L'armoire qui vient d'être installée rue de la Halte

Une seule propriétaire refuse d'élaguer ses arbres et prend ainsi le risque de retarder la mise en place de la fibre dans un secteur de la commune (deux habitations). En lien avec Mégalis et Axione, la commune recherche la meilleure solution pour résoudre ce problème.

La fin du chantier de pose des câbles est toujours prévue fin 2023. L'ensemble de l'installation sera alors vérifiée et validée si tout a été posé selon les règles de l'art. Si le réseau est jugé conforme, l'étape suivante sera la commercialisation de la fibre par les opérateurs.

➔ Serai-je obligé de prendre un abonnement fibre ?

Le réseau construit par Mégalis Bretagne est un réseau passif, c'est-à-dire sans équipement

d'activation. Ce sont les opérateurs (Orange, SFR, Free...) qui installent leurs matériels et en particulier dans le central optique (les armoires qui viennent d'être posées) et chez l'abonné. Pendant quelques années encore, vous n'aurez pas l'obligation de prendre un abonnement fibre chez un opérateur (vous pourrez donc conserver un abonnement ADSL qui utilise le réseau Cuivre).

➔ Comment se passera concrètement l'installation de la fibre chez moi ?

La pose de la fibre jusqu'aux maisons particulières est très technique. L'explication qui suit est en grande partie issue du site https://www.ariase.com/

Dans le cas des maisons individuelles, le réseau local de fibre optique s'arrête devant les habitations. Les travaux d'installation de la fibre optique dans une maison démarrent donc dans la rue. Tout commence au niveau de la chambre télécom, où arrive le réseau téléphonique et ADSL, ainsi que les câbles optiques qui desservent le quartier. C'est là que se situe le Point de Branchement Optique. En fonction des infrastructures existantes, il se situe sous la voirie, le cas de figure le plus fréquent, ou en aérien sur un poteau.

Le raccordement souterrain de la fibre

Dans le cas d'une maison desservie en aérien, le technicien commence par récupérer le Point de Branchement Optique situé sur un poteau. La fibre optique est alors tirée jusqu'au point de pénétration à l'intérieur de votre logement.

Dans le processus de raccordement de votre maison à la fibre optique, cette première étape est la plus délicate de l'installation. Car, selon la configuration des lieux, la nature des travaux à effectuer peut varier. C'est pourquoi il peut y avoir des frais d'installation chez certains opérateurs.

Le Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude prend forme

Le 22 juin 2023, le conseil municipal de Saint-Samson-sur-Rance s'est prononcé à l'unanimité en faveur de sa création. Les 74 conseils municipaux des communes du périmètre du futur PNR ont tous voté.

66 ont dit OUI, soit près de 90 %.

Ces 66 communes formeront donc le futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Emeraude (Les 8 communes dont les Conseils municipaux ont voté non ne feront pas partie du Parc)

Les collectivités ont également voté en faveur de la création du Parc : le Département des Côtes d'Armor, le Département d'Ille-et-Vilaine, Dinan agglomération, la Communauté de Commune Côte d'Emeraude, Saint-Malo agglomération.

Après le vote du Conseil régional mi-décembre et les consultations des instances nationales, la création du 59ème Parc naturel régional de France est attendu mi-2024.

LES TRAVAUX RÉALISÉS OU EN COURS

L'abri de jardin du jardin des écoliers

Les agents de la commune en plein montage de la cabane

Les agents des services techniques ont monté un abri de jardin près de la nouvelle entrée de l'école. Il permet de stocker les différents outils que les enfants utilisent dans le jardin des écoliers. Accompagnés de leurs enseignants, les enfants de l'école vont ainsi pouvoir investir pleinement le jardin des écoliers qui sera auparavant nettoyé cet automne.

La Quinardais

La route de la Quinardais juste après la pose de l'enrobé.

Depuis près de deux ans, le secteur de la Quinardais est impacté par différents travaux : comme à chaque fois, la municipalité a eu la volonté de remettre à plat l'ensemble des problématiques rencontrées ici : la plus importante concernait la gestion des eaux pluviales, qui a entièrement été revue après de multiples analyses (sens de l'écoulement, diamètre du busage, pose de grilles, curage adapté des fossés...). En lien avec les services de Dinan agglomération, le réseau d'eau potable et celui des eaux usées (là où il existe) ont également été analysés et entièrement rénovés. La dernière étape en date était la réfection de la couche de roulement là où elle était la plus abîmée. Il reste encore à sécuriser la circulation des piétons (pose de potelets) et à réfléchir aux dispositifs à mettre en place pour éviter une vitesse trop rapide des voitures dans le secteur.

Le sol des jeux des Priais

Le sol amortissant des jeux situés à l'entrée du lotissement des Priais commençait à donner de sérieux signes de fatigue qui, si rien n'avait été fait, auraient obligé la municipalité à en interdire l'accès d'ici quelques semaines. L'entreprise Breizh Trax a été choisie par la municipalité pour renouveler entièrement le sol amortissant. Auparavant, les agents des services techniques avaient retiré l'ancien sol amortissant. En raison de la météo capricieuse du mois de septembre, l'entreprise a dû retarder son intervention finale au début octobre.

L'ancien sol des jeux des Priais devenu dangereux

LES TRAVAUX À VENIR

La Meffrais

Comme pour le secteur de la Quinardais, la municipalité a eu la volonté de traiter globalement l'ensemble des problèmes : le principal concerne la gestion des eaux pluviales. Pour aborder ce problème complexe, le choix a été fait de travailler avec un cabinet d'étude, la société Ada'o. Un terrain qui borde la route de la Meffrais, en direction de Taden, a été récupéré par la municipalité. Il permettra de planter une haie bocagère qui retiendra les eaux pluviales qui dévalent de ce champ. Cela permettra également de couper le virage et donc d'améliorer la visibilité de ceux qui empruntent la route. Les autres difficultés

liées aux eaux pluviales (buses bouchées, mal dimensionnées, mal raccordées, grilles manquantes ou mal placées, fossés en mauvais état...) sont en cours d'étude par le cabinet Ada'o. Par ailleurs, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées ont été analysés par les services de Dinan agglomération et en partie renouvelés. À la demande de la commune, un poteau incendie a également été posé. Les parties les plus abîmées de la route dans ce secteur seront également refaites.

La route du Petit Lyvet et la rue de la Mettrie

La même logique prévaut dans ce secteur : analyser d'abord les difficultés rencontrées et chercher des solutions pour y remédier. Pour cela, la municipalité a fait appel aux services de l'agence départementale d'aide aux collectivités (ADAC).

Dans la descente très pentue du petit Lyvet, deux cassis sont particulièrement dangereux pour les cyclistes. Il s'agissait donc de trouver une solution adaptée à la pente et à la circulation des voitures et des cyclistes. Un dos d'âne remplacera ces deux cassis. Des bandes rugueuses seront également posées.

Un peu plus haut, dans la rue de la Mettrie, plusieurs problèmes ont été recensés : des difficultés d'écoulement des eaux pluviales à un endroit, un manque d'espace pour le stationnement et, comme dans beaucoup d'endroits de la commune, une vitesse excessive des véhicules favorisée par une longue ligne droite. Un aménagement simple et facilement duplicable dans d'autres endroits sera testé ici. Il s'agit de mettre en place des écluses qui empêcheront deux véhicules de se croiser et devraient permettre un ralentissement de la vitesse moyenne.

Un exemple d'écluse routière (source : ADAC22)

Rue du Domaine

La rue du domaine est un axe stratégique pour la commune. Elle dessert le centre bourg, l'école, la salle des fêtes, la salle de sport, plusieurs commerces et plusieurs lotissements. C'est aussi une route départementale sur laquelle des véhicules imposants (poids lourds, tracteurs, moissonneuses...) doivent pouvoir circuler. Sur cet axe très emprunté, la vitesse de nombreux véhicules est excessive.

Pour trouver les solutions les plus adaptées, la commune a également missionné l'ADAC qui propose la mise en place d'au moins 3 écluses à des emplacements adaptés afin de ne pas gêner les entrées et sorties des maisons et des lieux publics. La mise en place d'un coussin berlinois (un dos d'âne en plastique) est aussi sérieusement envisagée à l'entrée du bourg.

Rue de la Croix Guillou

Autre entrée du bourg et même problématique, à savoir la vitesse excessive de nombreux véhicules. Comme indiqué dans le flash info du mois de septembre, une expérimentation sera menée pendant plusieurs semaines pour casser la vitesse dans cette rue : si cette expérimentation s'avère pertinente, un aménagement pérenne sera mis en place. Comme dans chaque secteur, une réflexion globale sera alors menée : il est ainsi envisagé de revoir le cheminement piéton et le talus arboré actuellement en très mauvais état et difficile à entretenir par les agents, notamment en raison de la dégradation d'une bâche plastique. Ce futur aménagement sera le fruit d'une réflexion menée notamment avec les agents chargés de l'entretien de cet espace mais aussi avec les habitants.

Réhabilitation du chemin des Corvées

Le magnifique et peu connu chemin des Corvées situé entre la Quinardais et la Bouhourdais est trop souvent difficilement praticable en raison d'une partie très humide. Il sera réhabilité dans les mois qui viennent et, pour évacuer l'excès d'humidité, une noue et une mare seront recréées en même temps.

L'endroit où une noue et une mare seront recréées sur le côté du chemin des Corvées

UN CUISINIER AU TOP À LA CANTINE DE L'ÉCOLE !

Au lendemain de la rentrée scolaire, nous avons choisi d'aller pousser la porte de la cantine de l'école du Menhir à Saint Samson/Rance.

Car oui, le choix a été fait d'embaucher un cuisinier pour concocter les bons petits plats de nos écoliers.

Nous avons donc rencontré Marc BUCAMP avec sa collègue Sandrine BIBOLLET, qui forment un bon binôme.

➔ Son parcours

Après avoir fait un BEP à l'école hôtelière de Dinard et un BAC PRO à Saint Quay-Portrieux, Marc a travaillé au diocèse de l'armée Française à Dinard puis à l'ADAPEI en Ille-et-vilaine auprès d'un public d'adultes handicapés. Puis lui vient l'envie de changer, de lieu, de public. Habitant Saint Malo, en 2019, il décide de postuler à l'offre d'emploi de cuisinier et a été retenu. Il a été séduit par les équipements en place, et le dimensionnement de l'école, qui reste à taille humaine.

➔ Son quotidien

L'école du Menhir, c'est en moyenne 110-120 repas par midi qu'il faut confectionner. Son travail consiste donc à élaborer les repas, mais aussi gérer les commandes, et tenir la cuisine propre et rangée. Avec sa collègue Sandrine, ils sont complémentaires, et assurent dans la joie et dans la bonne humeur.

Même si Marc est contraint par la loi Egalim, qui impose 50% de produits durables, labellisés dont 20% de produits bios, sa priorité reste de s'approvisionner localement, « il faut faire travailler les producteurs du territoire ».

➔ Comment on fait manger de tout aux enfants !

Avec les enfants, il faut trouver des astuces, il est important de discuter, pour leur faire goûter les aliments et découvrir des choses nouvelles. Il faut répondre à leurs attentes et parfois faire des concessions. La spécialité de Marc est le poisson, et il parvient à faire manger du poisson aux enfants, il faut juste savoir bien le cuisiner. Les enfants réclament un repas burger-frites. En général, ils en ont un à la fin de l'année scolaire. Pour Marc, les qualités qu'un cuisinier doit avoir, c'est être organisé et aimer les bonnes choses.

➔ La gestion du gaspillage

Le gaspillage est une vraie question et l'équipe de cuisine met tout en œuvre pour l'éviter, et ça fonctionne. Le choix est de mettre moins dans les assiettes, et de resservir si besoin. La viande est coupée en petits morceaux dans les assiettes, ce qui facilite le repas des plus jeunes enfants.

➔ Et l'avenir

Marc semble bien dans ses baskets, ou dans son tablier ! Les enfants sont contents des repas. Il a également passé et obtenu en candidat libre le concours d'agent de maitrise, ce qui peut lui permettre de venir en appui aux agents de l'école, quelle polyvalence ! Les difficultés auxquelles Marc est confronté pour l'avenir sont la forte augmentation du prix des produits et également les ruptures des produits, vu qu'il fait le choix du local. Un bon partenariat avec l'équipe municipale permettra forcément de trouver des solutions.

REPORTAGE AU CAMPING BEAUSÉJOUR

Pour beaucoup d'entre nous, les vacances sont terminées ... mais pas pour Jérémie notre responsable du camping. Il suffit de venir un beau samedi matin ensoleillé pour se rendre compte qu'il y a encore beaucoup de travail au camping !!

Les derniers vacanciers sont encore nombreux à Beauséjour. Certains jouent les prolongations : le temps de notre interview, plusieurs sont venus demander de rester encore 1 jour ou deux. Et comme on les comprend !!! Les sportifs reviennent de leur tour de vélo, les familles commencent à s'installer sur les transats autour de la piscine ...

Malgré les 15 jours de juillet pluvieux, le premier bilan est très positif. Les nouveaux mobil homes installés juste avant la saison ont été loués tout l'été et les réservations continuent au mois de septembre. Idem pour les quelques 79 emplacements du camping et les 25 emplacements de l'aire naturelle qui ont affiché un beau taux de remplissage tout au long de l'été.

Beaucoup de touristes (à 50% étrangers) y viennent chercher le calme mais aussi l'accueil et la convivialité.

C'est une qualité essentielle pour Jérémie qui vient de l'hôtellerie. Après plusieurs années à Paris, il a souhaité se rapprocher de la région natale de sa femme pour venir travailler en camping. Il a été force de propositions en amont de la saison, en analysant les points d'amélioration (site internet, nouvelle barrière, choix des nouveaux mobilhomes...).

C'est donc la première saison à Beauséjour pour Jérémie qui est chargé de coordonner l'organisation du camping. Jérémie a à cœur de créer une ambiance d'équipe, ce qu'il a réussi aux dires des membres. Coté campeurs, Jérémie tente d'endosser le rôle de garant de la tranquillité du lieu.

Aidé de Nadine qui s'occupe du ménage, Tom au snack et Florine, sa remplaçante, ils veillent à eux 4 au bien être des vacanciers.

La mission semble accomplie à en croire le sourire des campeurs que l'on a croisés ce jour-là !

DÉFI ZÉRO DÉCHET DE DINAN AGGLOMÉRATION

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), Dinan Agglomération lance le « Défi zéro déchet » auprès des habitants du territoire. Cette expérience a pour but de démontrer, dans une dynamique d'équipe, qu'il suffit de gestes simples pour réduire de façon significative les 812 kg* de déchets produits par chaque habitant en une année.

Ouvert à tous, le "Défi zéro déchet" aura lieu du 23 octobre au 22 décembre 2023. Individuellement ou collectivement ; entre amis, voisins, collègues, camarades de classe, membres d'une association ou en famille ; que vous soyez locataires ou propriétaires, vivant en appartement ou en maison ; étudiants, actifs ou retraités... Une seule condition est nécessaire pour participer : habiter sur le territoire de Dinan Agglomération !

Durant les 3 mois du défi, 3 semaines seront consacrées à la réalisation d'un état des lieux sur sa production de déchets (hors déchèteries) : chaque équipe sera invitée à peser ses déchets sans changer ses habitudes.

Par la suite, des ateliers pédagogiques (produits ménagers et cosmétiques, compostage, cuisine anti-gaspi...) et des visites (magasins de seconde main, déchèterie...) seront proposées afin que chacun dispose d'astuces pour diminuer ses déchets. Des outils permettant leur réduction (composteur, stop-pub, couches lavables...) seront aussi mis à disposition.

Pour clôturer le défi, une dernière pesée sera réalisée et l'équipe gagnante pourra profiter d'une sortie nature avec la Maison de la Rance, ainsi qu'un repas zéro déchet et local.

La convivialité, l'échange d'expériences et de connaissances seront les fils conducteurs de ce défi. Chaque participation permettra de prouver par l'exemple qu'il est possible de réduire ses déchets, en appliquant des gestes simples au quotidien.

Pour tous renseignements, contactez le service réduction et collecte des déchets au 02 96 87 20 10 ou par mail à dechets@dinan-agglomeration.fr

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

Vous êtes nouvel arrivant, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales.**

Vous avez la possibilité de vous inscrire soit en mairie, soit sur le site www.service-public.fr
Dans tous les cas : vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (à vérifier en mairie). En cas de déménagement, pensez à vous inscrire à la mairie du nouveau domicile.

HORAIRES TRAVAUX

L'arrêté préfectoral du 27 février 1990 prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables: de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Vous avez la possibilité d'effectuer les démarches dans les mairies de : Dinan, Broons, Beaussais-sur-Mer, Plancoët, Matignon, Jugon-les-Lacs, ...

Pour la mairie de Dinan, les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous au 02.96.39.22.43.
Il est demandé aux usagers d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'ANTS : https://ants.gouv.fr/ (pour le RDV se munir du récapitulatif reçu par mail ou du numéro de pré-demande attribué), à défaut remplir un formulaire CERFA (à récupérer en Mairie).

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :
- Photo d'identité : 1 photo officielle datant de moins de 6 mois, photographe fortement conseillé (non découpée, tête nue, de face, bouche fermée, visage centré et oreilles dégagées, sans lunettes, sans col roulé, écharpe, capuche, manteau, barrettes)
- Pièce d'identité : carte d'identité et/ou passeport et sa photocopie ou toute autre pièce avec photo (carte vitale, permis de conduire...)
- Justificatif de domicile : 1 original de moins de 3 mois (facture eau, EDF...)
- Acte de naissance : copie intégrale de moins de 3 mois (nécessaire pour la vérification des accents, tirets, filiation – Obligatoire en cas de 1ère demande, perte/vol ou si la carte est périmée depuis plus de 5 ans)
- Perte ou vol : déclaration de vol (gendarmerie) ou de perte (à remplir lors du RDV en mairie) + 25 € en timbres fiscaux s'il s'agit de la carte d'identité (achat en bureau de tabac, à la Trésorerie ou sur le site internet https://timbres.impots.gouv.fr)
- Mineurs : en cas de séparation ou de divorce, jugement original précisant l'autorité parentale et la résidence de l'enfant
- Timbres fiscaux pour passeport : adultes = 86 €, mineurs de 15 à 18 ans = 42 €, moins de 15 ans = 17 € (timbres papiers commercialisés en bureau de tabac ou dématérialisés sur https://timbres.impots.gouv.fr)

COLLECTE DES DÉCHETS

Pour rappel, la collecte sélective des emballages recyclables se fait en porte à porte dans des sacs jaunes. Le **ramassage des sacs jaunes** ainsi que celui des **ordures ménagères** s'effectue sur notre commune le **mercredi après-midi.** Pensez à les déposer dès le début de matinée.

Besoin de sacs jaunes ? Des sacs jaunes sont disponibles à l'accueil de la Mairie.

Les déchetteries les plus proches :

« CONILLÉ » À ST HELEN
Lundi-Mardi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.88.23.22

« LES LANDES FLEURIES » À QUÉVERT
Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi et Samedi
de 8h45 à 12h30 et de 14h00 à 17h45 (horaires fixes)
Tél : 02.96.87.51.37

L'accès est uniquement réservé aux habitants de l'Agglomération munis de leur badge. La demande de badge, gratuit pour les particuliers, se fait auprès de l'accueil des services techniques de Dinan Agglomération, rue Bertrand Robidou à Dinan ou sur le site internet www.dinan-agglomeration.fr (se munir d'un justificatif de domicile).

Un forfait de 16 passages est crédité, au 1er janvier de chaque année, sur le badge pour les sites dotés d'une plate-forme déchets verts à accès séparé et de 26 passages pour les autres sites.

Le badge permet d'accéder à toutes les déchetteries de l'agglomération.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Il est rappelé dans l'arrêté préfectoral du 25 avril 2023 que le **brûlage des déchets verts ménagers est interdit en tout lieu toute l'année** qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Seules les plantes invasives ou malades à éliminer sont acceptées dans les centres d'incinération d'ordures ménagères comme celui des « Landes Basses » à TADEN.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES		
15.03.23	Augustine CRESPEL	6 rue des Ricochais
24.03.23	Rafayel MZE MADI MENANT	1 rue du Parc
04.04.23	Oswald BENOIST	Le Chatelier Guitrel
17.04.23	Léonis CALET THOMÉ	19 rue de Coutances
23.06.23	Alice BEKMEZCI	28 rue du Domaine de la Hisse

MARIAGES		
11.03.23	Baptiste SAADI Anne LINGER	12 domaines des Pâquerettes
20.05.23	Samuel BOUETARD Agathe JAMET	2 rue de la Rabine Verte
08.07.23	Ludovic QUINTIN Lucie GUERIN	18 Mail du Verger
05.08.23	Eric AUBEAU Christelle MONNIER	29 rue du Domaine de la Hisse

DÉCÈS		
16.03.23	Annick THOMAS (épouse PÉCOT)	36 rue de la Fontellerie
17.04.23	René LEMOINE	2 rue du tertre
26.04.23	Alain VAUDELET	14 rue de la Mettrie
28.04.23	Monique SALMON	48 rue de Coutances
04.06.23	Joëlle LE CLEC'H	46 rue de la Fontellerie
30.06.23	Jacqueline GOURDEL (épouse LORRE)	21 rue du Domaine
02.07.23	Alain BRICHE	5 rue de la Croix Nergan (VILDE GUINGALAN)
05.07.23	Yvette CHENAIE (veuve THOMAS)	9 rue de la Mairie
18.07.23	Sophie DOUCET (épouse HEMMERT)	Le Bas Carheil

URBANISME

BESOIN D'UN CONSEIL SUR VOTRE PROJET ?

Le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) est à votre disposition - sur rendez-vous - pour étudier votre projet en amont de son instruction. Il s'agit d'un organisme départemental d'information, de conseil, ouvert à tous. Il apporte une aide gratuite aux particuliers qui désirent construire ou faire construire, transformer ou aménager, un bâtiment (habitation, local professionnel, annexe, etc.). **La permanence de l'architecte conseil du CAUE se tient, le 1er et 3ème vendredi de chaque mois, au Siège de Dinan Agglomération.**
Les personnes intéressées peuvent **prendre rendez-vous** au service urbanisme de Dinan Agglomération en appelant **au 02 96 87 14 14.**

PERMIS DE CONSTRUIRE			
13.04.2023	LEVALLOIS Angèle	3 Le Vau Garni	Extension maison d'habitation
28.04.2023	RECTON Thierry	11 rue du Clos du Chêne	Extension maison d'habitation
06.05.2023	GOULEY Daniel	7 La Meffrais	Extension maison d'habitation
12.06.2023	ANIM'PRESTALOC	4 rue de la Rabine Verte	Construction d'un entrepôt de stockage
16.06.2023	PETIT Alexis	14 allée du Roncelet	Construction d'un garage
03.07.2023	BYACHE Claire	13 la Quinardais	Aménagement garage en atelier
18.07.2023	MOREAUX Luc	8 la Bouhourdais	Rénovation d'une maison d'habitation
22.09.2023	GUILLARD Bertrand	12B Rue des Bas Courtils	Construction d'une maison individuelle

AUTORISATIONS DE TRAVAUX			
14.03.2023	BARGIONI David	3 rue de la Halte	Clôture en limite séparative
01.04.2023	COMBE Henri	2 rue de l'Etang	Modifications sur construction existante et clôture
01.04.2023	COTTENIER Richard	12 rue des Bas Courtils	Division de terrain
03.04.2023	BROCHARD Michel	12 rue de Beauséjour	Clôture en limite séparative
06.04.2023	CASSIER Nolwenn	8 rue des Bas Courtils	Pergola
06.04.2023	CHAUVIN Philippe	1 impasse Métairie de la Chapelle	Pergola
29.04.2023	GIGOU Adrien	30 rue du Domaine de la Hisse	Pose fenêtre de toit et clôtures
29.04.2023	GUEGAN Jean-Marie	8 allée du Roncelet	Extension maison d'habitation
25.05.2023	TOURET Hélène	34 la Quinardais	Changement menuiseries et création ouverture
02.06.2023	BRUGALAIS Philippe	20 rue de Beauséjour	Aménagement d'un garage
12.06.2023	MOREAU Marie-Cécile	1 rue de la Mairie	Réfection toiture
16.06.2023	GUSTIN Jean-Michel	11 Domaine des Pâquerettes	Construction jardin d'hiver
28.06.2023	RECTON Killian	6 rue du Clos du Chêne	Démolition muret
11.07.2023	FLAMENT Elen	22 rue de Beauséjour	Création fenêtre de toit
04.08.2023	EDF ENR	Manoir de Carheil	Panneaux photovoltaïques
01.09.2023	MICAULT Lionel	10 rue de Beauséjour	Clôture en limite séparative
06.09.2023	BAUCHE Ronan	1 rue des Grippais	Division de terrain
14.09.2023	LERIBAUX Philippe	6 rue du Guilchet	Clôture en limite séparative
29.09.2023	LELOUP Sébastien	37 rue du Domaine de la Hisse	Carport
29.09.2023	HAMONET Joseph	45 rue de la Fontellerie	Clôture sur rue

Espace Conseil France Rénov'

Un projet de rénovation énergétique donne lieu à une multitude de questions pour lesquelles les réponses sont disséminées chez différents intervenants (artisans, banques, constructeurs, notaires, etc.).
L'Espace France Rénov' de Dinan Agglomération vous propose de répondre à toutes vos questions :
Bénéficiez de conseils neutres et gratuits pour vos travaux de rénovation énergétique :

- Travaux d'économie d'énergie (isolation, ventilation, chauffage, eau chaude)
- Construction
- Énergies renouvelables
- Analyse des devis
- Travaux d'adaptation liés à la perte d'autonomie ou au handicap
- Aides financières nationales et locales mobilisables

N'hésitez pas à prendre contact ou un rendez-vous avec un conseiller :
Espace Conseil France Rénov'
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
au 02 96 87 42 44 (infoenergie@dinan-agglomeration.fr)

LES VITESSES EXCESSIVES, C'EST NOUS!

Un contrôle des flux de circulation sur la RD 61, rue de La Halte à Saint-Samson sur Rance a été effectué à l'aide d'un compteur discret dans la période du 7 au 14 février 2023.

➔ Contexte général

La période

Le sondage a été effectué en période hivernale .
Il y a donc peu d'incidences touristiques sur les flux de circulation ; ainsi, il correspond à un contexte habituel de déplacements personnels, pour le travail et l'école entre autres.

L'environnement

La rue de la Halte, RD 61, route départementale en agglomération est dans le sens rentrant large, droite et dégagée. C'est l'un des axes importants de liaison entre Dinan et Plouër sur Rance.
De larges trottoirs permettent le déplacement des piétons en toute sécurité.
En revanche les cyclistes empruntent cette voie qui relie la « voie verte » au bourg.
Elle est intégrée dans la « Zone 30 » à la hauteur de la Salle Paroissiale, soit environ à 100 mètres des feux tricolores de la RD 57/RD 61.
Il convient de retenir que dans cette section de la Rue de La Halte, à proximité de l'endroit même où a été disposé le compteur, des priorités à droite dans le sens R1 existent (rue de La Fontellerie, Square de l'Eglise).
En outre, la courbe de la route devant le Square de l'Eglise bénéficie d'une visibilité réduite compte tenu des bâtiments.
Enfin, l'arrêt des cars scolaires se situe juste en aval générant des flux piétonniers dans un secteur très proche avec l'absence de trottoirs ou des trottoirs de largeur réduite.

Le positionnement du compteur

Il s'agit d'un compteur de flux de circulation et d'enregistrement des vitesses.
Il a été positionné dans le sens 1 (soit du bourg vers les feux RD 57/RD 61).
L'appareil distingue les types de véhicules : deux roues, véhicules légers et poids lourds.

➔ Flux de circulation soutenu

Des données recueillies, le flux de circulation est relativement important : 1782 véhicules par jour en moyenne, sachant qu'il peut être noté une inflexion en weekend.
12 472 véhicules ont été détectés sur la semaine : 717 deux roues, 11672 véhicules légers et 83 poids lourds ou cars.
La relative constance des flux journaliers sur cette semaine laisse penser à des déplacements réguliers d'usagers de proximité.
La séquence du 7 au 10 février correspond à une situation de travail et de transports scolaires ordinaires ; à compter du 11 février, les vacances scolaires ont débuté. Il n'y pas de différence notable.

➔ Des vitesses excessives

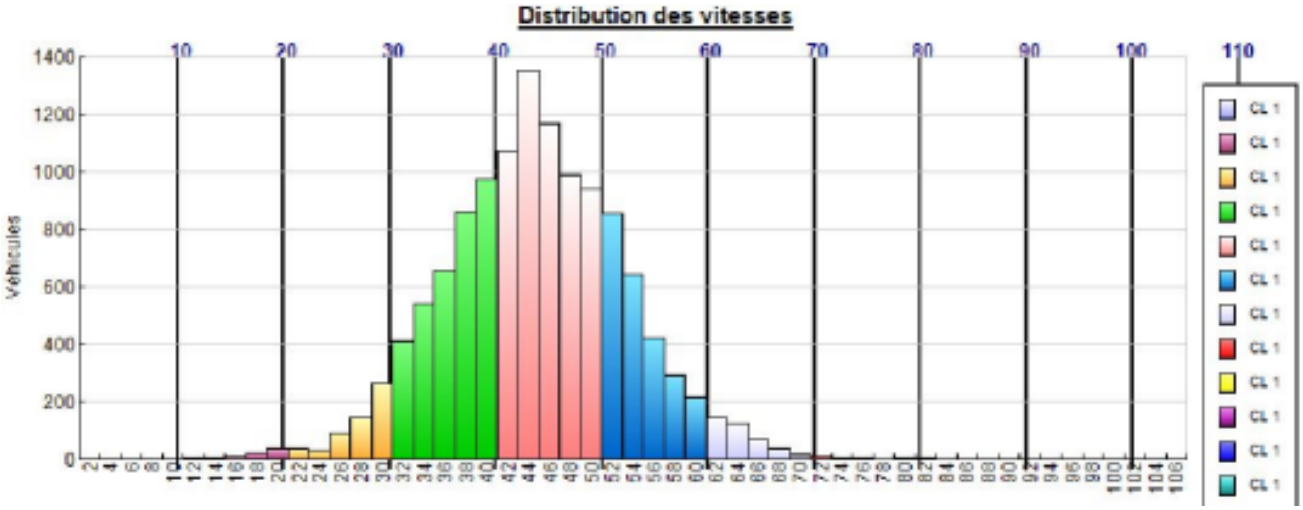

➔ Une journée échantillon: le vendredi 10 février 2023

Afin de mieux appréhender les flux et les vitesses associées, des relevés par sens de circulation sont enregistrés.

➔ Sens "entrant": de la Rue de La Halte vers le Bourg

Les vitesses enregistrées révèlent des vitesses élevées (colonne orange) voire excessives (colonnes rouges).
Ainsi, 69 % des véhicules roulent à plus de 40 km/h dans un environnement routier à visibilité réduite du fait des habitations qui bordent un virage. A noter une forte présence piétonnière dans ce secteur liée à la présence de commerces, de l'église et d'un arrêt de car. Du reste sur ce dernier point, trop de cars font descendre les passagers (notamment les scolaires) sur la D61 et non, comme il se devrait, à l'arrêt devant l'abribus, Square de l'Eglise, face à l'église.

Tableau des débits par tranche de Vitesse : vendredi 10 février 2023 — ST SAMSON SUR RANCE – RD61 — Sens 2 Entrant – Tous véhicules

vendredi	de 0 à 10	de 10 à 20	de 20 à 30	de 30 à 40	de 40 à 50	de 50 à 60	de 60 à 70	de 70 à 80	de 80 à 90	de 90 à 100	de 100 à 110	plus de 120
1H	0	0	0	3	1	2	0	0	0	0	0	0
2H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3H	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
4H	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
5H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6H	0	0	0	0	3	6	0	0	0	0	0	0
7H	0	0	0	0	3	7	0	0	0	0	0	0
8H	0	0	1	4	6	4	0	0	0	0	0	0
9H	0	2	2	7	26	17	0	0	0	0	0	0
10H	0	0	0	18	18	5	3	0	0	0	0	0
11H	0	0	1	16	23	8	3	0	0	0	0	0
12H	0	0	0	31	41	13	1	0	0	0	0	0
13H	0	0	1	21	45	29	6	1	1	0	0	0
14H	0	0	1	13	29	18	1	0	0	0	0	0
15H	0	0	0	8	30	13	2	0	0	0	0	0
16H	0	0	1	19	30	17	1	0	0	0	0	0
17H	0	0	7	35	63	25	4	0	0	0	0	0
18H	0	0	8	43	66	20	4	0	0	0	0	0
19H	0	0	7	38	60	14	3	0	0	1	0	0
20H	0	0	2	34	38	8	3	0	0	0	0	0
21H	0	0	0	2	14	14	1	0	0	0	0	0
22H	0	0	0	2	10	6	1	1	0	0	0	0
23H	0	0	0	7	4	5	0	0	0	0	0	0
24H	0	0	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Total Veh	0	2	31	303	513	212	33	2	1	1	0	0
%	0 %	0 %	3 %	28 %	47 %	19 %	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Moy/Heure	0	0	1	13	21	9	1	0	0	0	0	0
											Débit Total	1098

Les corrections à apporter dans l'attente d'aménagements éventuels redéfinissant le caractère de ce square :

- dans le cadre de l'étude urbaine, proposition de réaliser un plateau pourrait réduire sensiblement les vitesses et sécuriser la circulation piétonnière;
- agir auprès des transports en commun pour contourner le Square de l'Eglise par la rue de La Fontellerie, puis la rue de La Chapelle pour se positionner devant l'arrêt de cars.
- agir en amont par des dispositifs de dissuasion lorsque l'accès au futur lotissement sera en réalisation.

➔ Sens "sortant": du Bourg vers les feux

On observe quasiment le même comportement des conducteurs; les vitesses réduites en plus grand nombre, s'expliquent par le positionnement de l'appareil de détection, placé juste à la sortie de la rue de La Fontellerie et du square de l'Eglise: les véhicules n'ont pas pris leur vitesse de "croisière".

Tableau des débits par tranche de Vitesse : vendredi 10 février 2023 — ST SAMSON SUR RANCE – RD61 — Sens 1 sortant – Tous véhicules

vendredi	de 0 à 10	de 10 à 20	de 20 à 30	de 30 à 40	de 40 à 50	de 50 à 60	de 60 à 70	de 70 à 80	de 80 à 90	de 90 à 100	de 100 à 110	plus de 120
1H	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
2H	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
3H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4H	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
5H	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
6H	0	0	1	2	1	1	0	0	0	0	0	0
7H	0	0	1	2	4	3	0	0	0	0	0	0
8H	0	1	0	20	36	20	1	0	0	0	0	0
9H	0	1	2	40	43	21	1	0	0	0	0	0
10H	0	1	4	24	28	12	1	0	0	0	0	0
11H	0	2	12	20	30	7	1	1	0	0	0	0
12H	0	0	7	16	31	17	2	0	0	0	0	0
13H	0	1	2	12	28	3	3	0	0	0	0	0
14H	0	2	4	23	33	15	2	0	0	0	0	0
15H	0	1	1	34	30	20	1	1	0	0	0	0
16H	0	0	2	24	29	8	1	0	0	0	0	0
17H	0	1	4	44	40	12	0	0	0	0	0	0
18H	0	2	6	34	32	6	2	0	0	0	0	0
19H	0	0	6	16	46	10	1	0	0	0	0	0
20H	0	0	2	14	21	11	3	0	0	0	0	0
21H	0	0	0	0	7	10	1	0	0	0	0	0
22H	0	0	0	3	2	4	3	0	0	0	0	0
23H	0	0	0	3	7	3	0	0	0	0	0	0
24H	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
Total Veh	0	12	54	334	449	187	23	2	0	0	0	0
%	0 %	1 %	5 %	31 %	42 %	18 %	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Moy/Heure	0	1	2	14	19	8	1	0	0	0	0	0
										Débit Total		1061

Ces faits sont alarmants car ils laissent supposer que ces vitesses élevées sont atteintes dès la sortie de la rue du Domaine ou juste après. Or ce secteur est également fortement piétonnier.

Afin de trouver la solution la plus adaptée pour "casser" la vitesse des véhicules dans ce secteur sensible, l'Agence d'appui aux collectivités (ADAC) sera sollicitée par la municipalité et les habitants consultés.

En conclusion:
Soyons responsables et vigilants pour notre sécurité, adoptons un comportement citoyen!

ANIMATION

LES ACTIVITÉS MUNICIPALES !!

Tout au long de l'année la mairie de Saint-Samson propose un panel d'activités ou d'événements sportifs et culturels pour les enfants à partir de 5 ans, mais aussi pour les adultes.

Vous et vos enfants avez envie de pratiquer une activité physique, de vous initier à la musique ou au théâtre ? Vous souhaitez une activité près de chez vous pour que vos enfants puissent s'y rendre en toute autonomie ou sous la houlette des animateurs communaux ? Vous aimeriez vous investir dans la vie communale et rencontrer d'autres Samsonnais qui partagent vos passions ? Alors ces ateliers sont faits pour vous !!

Pour les enfants :

Écoles des sports : Initiation et découvertes sportives grâce à la pratique de multisports (jeux de balles, raquettes, sports co...)

- de **5 à 6 ans** le mardi de 16h15 à 17h45
- de **7 à 8 ans** le Jeudi de 16h15 à 17h45
- **plus de 8 ans** le vendredi 16h15-17h45

École des Arts : Initiation et découvertes de différentes pratiques artistiques (théâtre, cirque, musique, dessin...)

- de **5 à 7 ans** le jeudi de 16h15 à 17h45
- **8 ans et plus** le mardi de 16h15 à 17h45

Pour les ados :

Rock School : Apprentissage et initiation à un instrument de musique et création de groupe.

- Débutants (à partir de 8 ans) le mercredi de 16h à 17h
- Collégiens, le mercredi de 17h à 18h
- Collégiens et lycéens, le mercredi 18h à 19h
- Lycéens, le samedi de 10h à 11h30

Théâtre d'improvisation : Un théâtre ludique, sans texte, sans accessoires. Vous créerez des histoires et des personnages avec juste votre voix, votre corps, votre imagination...et votre petit grain de folie.

- Le samedi de 11h30 à 13h30

Pour les adultes :

Multisports : Pratiquez et découvrez, dans la bonne humeur et sans esprit de compétition, de multiples activités sportives.

- Le mardi de 20h à 21h

Rock the Town : Vous gratouillez, vous chantouillez, vous pianotez, vous tambourinez ou vous avez toujours rêvé de le faire ? Venez nous rejoindre

- Mercredi 19h-20h30
- Jeudi 19h-21h

Théâtre d'improvisation: Un atelier d'initiation aux techniques et aux jeux improvisés.

- Mercredi 20h30-22h

Afin de faciliter l'accès aux activités pour tous, la commune de Saint-Samson-sur-Rance prend en charge une partie du coût des activités.

Toutes les activités pour les enfants et les ados sont au tarif de 33 € pour l'année, toutes les activités adultes sont au tarif de 60 € pour l'année.

Quelques places sont encore disponibles, des séances d'essais sont possibles, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Steve et Pascal, mairie de St-Samson 02 96 39 16 05 / 06 58 78 41 01

MUTUELLE

AXA a signé une convention avec la commune et propose une offre santé communale accessible à tous, quelque soit l'âge et sans questionnaire médical : retraités, commerçants, artisans, agriculteurs, demandeurs d'emploi, ...

Bénéficiez :

- D'un tarif groupe
- D'une offre simple et adaptée à chacun (5 niveaux de garanties et 3 options/renforts)
- D'un contact avec un conseiller de proximité.
- D'aucun avancement de frais grâce au réseau de partenaires (optique, dentaire et audio).

Madame Marie HENRY du groupa Axa sera de permanence toute la journée sur rendez-vous à la mairie aux dates suivantes:

➔ Jeudi 19 octobre
➔ Mardi 21 novembre
➔ Lundi 18 décembre

Prenez rendez-vous par téléphone **06 98 96 52 35** ou par mail : **marie.henry@axa.fr**

En dehors de ces dates, il est aussi possible de prendre rendez-vous à votre domicile.

CE QUE VOUS AVEZ PU VOIR ... OU RATER AU COURS DE CES DERNIERS MOIS

➔ LES PRINTANIALES DE JAZZ EN PLACE LE 27 MAI

Une musique dynamique et des danseurs qui ont entrainé tout le monde avec eux sur la piste improvisée devant un public venu en nombre

➔ LA FÊTE DE LA MUSIQUE LE 25 JUIN

sous un soleil qui n'a pas fait faux bond : des groupes locaux ou proches qui ont fait valoir leur talent dans une ambiance conviviale.

➔ LA COMPAGNIE LA GUILDE

le 25 août et son spectacle Neige Blanche : les comédiens ne se sont pas privés de faire participer le public à leur interprétation revisitée du célèbre conte.

Les Printaniales de Jazz en Place

La Compagnie La Guilde

La Compagnie La Guilde

Les Printaniales de Jazz en Place

Fête de la Musique

Fête de la Musique

LE REPAS MENSUEL, UN MOMENT À NE PAS RATER POUR LES AINÉS DE LA COMMUNE !

Début juin, nous nous sommes invités au repas des ainés de la commune. L'occasion pour quelques conseillers municipaux et monsieur le Maire de participer à ce moment convivial.

Ce repas a lieu tous les premiers mercredis de chaque mois (sauf pendant les vacances scolaires). Il a lieu à la cantine de l'école, et le repas est bien sûr concocté par le célèbre cuisinier, Marc Bucamp (voir article dans ce numéro).

C'est donc une vingtaine de personnes, qui se sont inscrites pour ce jour, qui se réunissent autour de la table, ils déjeunent dans la même salle que les enfants du centre de loisirs. Chacun apprécie ces rencontres intergénérationnelles, et ce partage avec les enfants. La bonne humeur est de mise. Tout le monde a l'envie de discuter sur ce qui s'est passé depuis le mois dernier. L'organisation est bien rodée, c'est un binôme, différent à chaque fois, qui s'occupe de préparer l'apéritif, puis le repas est servi à l'assiette par Marc et Sandrine. Un principe, chacun paie son repas. Ce mercredi, c'est une entrée fraiche, joliment présentée ; un poisson, la spécialité de Marc ; fromage-salade, et un dessert à la noix de coco avec une crème anglaise, tout le monde se régale!

Monsieur le Maire fait le tour des convives, l'occasion d'être à l'écoute de chacun sur ses souhaits concernant la commune.

Puis arrive la fin du repas vers 13h45, certains font le choix d'aller jouer aux cartes à la salle du foyer, alors que d'autres préfèrent rentrer chez eux, remontés à bloc en attendant le mois prochain. C'est chouette d'être à la retraite.

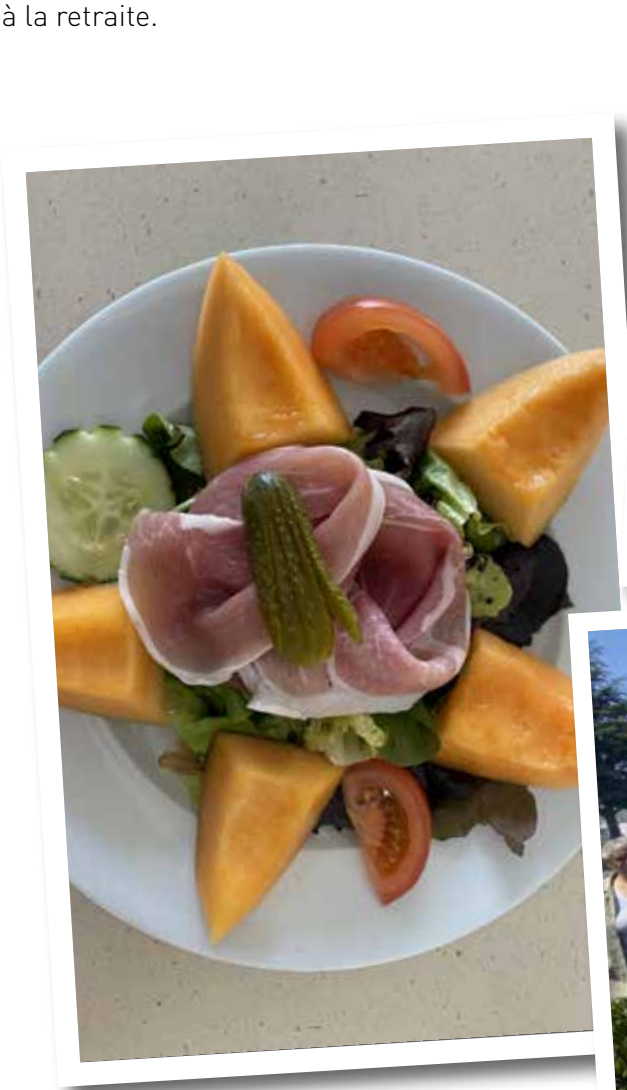

Oyez Oyez lectrices et lecteurs !

Chocolat Lectures :

Il était une fois, dans le petit village de Saint Samson sur Rance, une bibliothèque qui s'appelait la Bouquinette. Tous les 1er vendredi du mois (hors période de vacances) à partir de 16h15, toute l'équipe de cette Bouquinette était heureuse d'inviter les samsonnais de 0 à 770 ans à venir écouter des histoires, des contes et des légendes, des sagas, des fables et des récits, préparés, lus, narrés et racontés par les enfants et les parents du village.

Après s'être régalés de tous ces contes et ces légendes, les fées de la Bouquinette faisaient apparaître un goûter, souvent chocolaté, pour tous les enfants.

Comme les vacances d'été étaient passées par là, ça faisait longtemps qu'il n'y avait pas eu de lectures à la bibliothèque de Saint Samson et tout le monde était un peu triste. Mais un jour, un vendredi 6 octobre 2023, les rendez-vous « chocolat Lectures » sont revenus, alors nous avons vu réapparaître à la bibliothèque, des ogres, des licornes, des dragons, des mages, des sorcières et des enfants... et tout le monde était content ! Alors les habitants du village de Saint-Samson sur rance vécurent enfant et eurent beaucoup d'heureux.

Dates des Chocolat lectures :

- 6 octobre
- 1er décembre
- 2 février
- 5 avril
- 7 juin

Depuis quelques mois déjà, votre **Bouquinette** fait partie du réseau **« LIRICI »** regroupant une trentaine de bibliothèques de Dinan Agglomération. L'adhésion au réseau et à ses bibliothèques et gratuite et vous permet d'emprunter une douzaine d'ouvrages pour une durée de 4 semaines dans n'importe quelle bibliothèque du réseau. Un catalogue en ligne est également disponible à l'adresse https://lirici.dinan-agglomeration.fr/

Mais les principes de service public de votre **bouquinette** et de son équipe de bénévoles n'ont pas changé. Ils restent basés sur le conseil, l'accueil, la convivialité, la proximité. Ils s'attachent à offrir la possibilité pour chacun d'accéder aux livres et à la lecture et plus largement à la culture. Nous organisons des événements depuis plus de 15 ans (Chocolat Lectures, Soirée Cabaret, 3h sans écran...) et nous sommes vigilants à toujours vous offrir un panel de documents diversifiés et actuels (romans, polars, revues, documentaires, BD, albums, CD, DVD...).

La bibliothèque fonctionne grâce à ses bénévoles, afin d'étoffer ses propositions et ses actions, nous serions heureux de vous accueillir au sein de notre équipe. N'hésitez pas à vous renseigner, à nous faire des suggestions, soit à l'accueil de la Bouquinette lors de votre passage ou par mail (bouquinette.stsamson@orange.fr).

LA MARGOULETTE

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant en lui permettant de s'initier à de nouvelles pratiques, de réaliser de nouvelles expériences, de faire de nouvelles rencontres et de s'approprier de nouvelles valeurs.

Aussi, nous nous attachons à mettre en place, les mercredis et pendant les vacances, des actions et un fonctionnement répondant au mieux aux attentes et aux besoins des enfants et des familles. (Ex : Une large amplitude d'ouverture, des tarifs calculés sur la base du quotient familial, la possibilité d'inscription à la demi-journée avec ou sans repas...)

Ainsi ce service municipal d' Accueil de Loisirs, agréé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports, a pour ambition, à travers les activités culturelles, sportives, artistiques et manuelles, de permettre aux enfants et aux jeunes, de vivre un temps de découverte, de soi, des autres et de leur environnement dans un contexte de détente et dans un cadre sécurisé.

La Margoulette souhaite également faciliter l'apprentissage de la vie en collectivité, favoriser l'autonomie et l'épanouissement des enfants, les sensibiliser au respect de l'environnement et de la nature, faire découvrir aux enfants des pratiques variées et ainsi leur permettre une ouverture sur le monde, tout en favorisant la mixité, l'égalité fille/garçon, les échanges intergénérationnels, les échanges avec les élus, l'école, les associations, les habitants...

ÉTÉ 2023

Du 10 au 28 juillet, et du 28 août au 1er septembre, 4 semaines de loisirs ont été proposées pour les enfants à partir de 3 ans et jusqu'à 13 ans. Au programme de nombreuses activités : Piscine, sorties, plage, vélo, accrobranche, danse, jeux sportifs, bricolage, atelier cuisine... Une quarantaine d'enfants ont participé chaque jour aux animations de la Margoulette.

➔ Pendant ces 4 semaines 3 camps ont été organisés :

1 camp d'une nuit pour les 6-7 ans au camping Beauséjour. Les plus jeunes enfants ont découvert les joies du camping et pour la plupart d'entre eux goûté à leur première nuit sous tente.

2 camps de 5 jours et 4 nuits au camping Beauséjour pour les enfants de 8 à 10 ans et les jeunes de 11 à 13 ans. Outre les activités kayak ou space laser, nous avons vécu de belles aventures de vie collective ensemble.

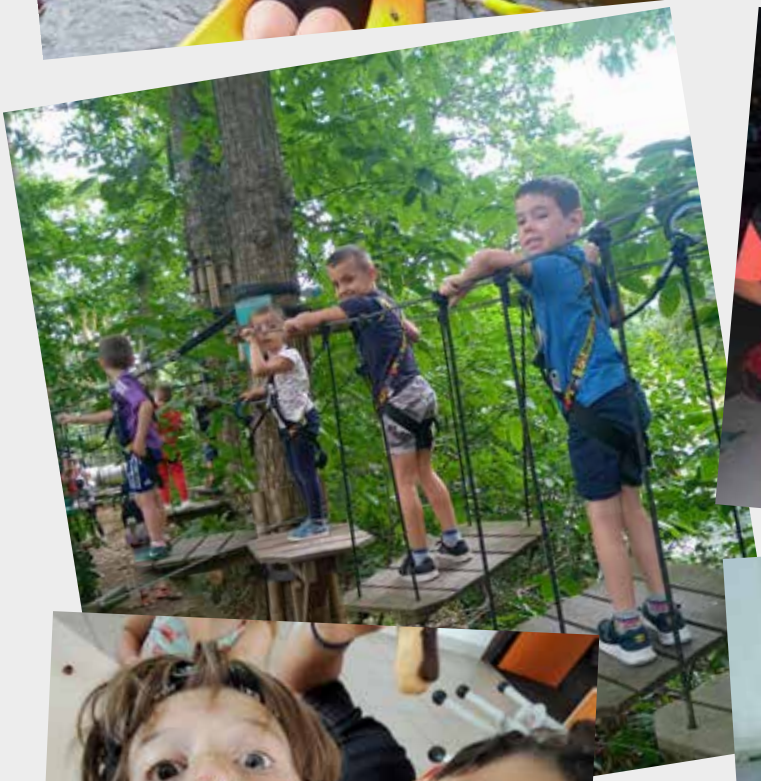

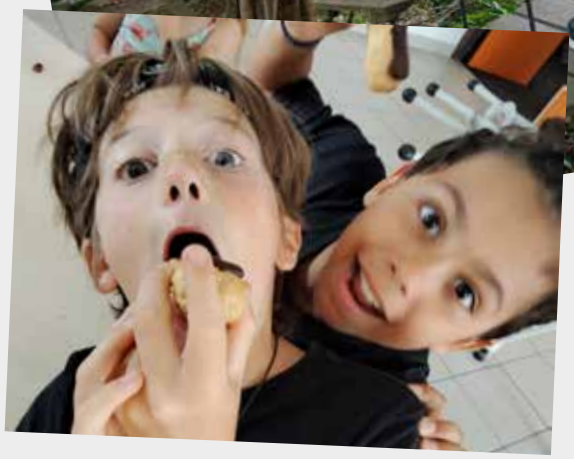

Pour cette rentrée 2023, nous poursuivons notre projet tourné vers l'environnement. En effet nous mettons en place une organisation et des actions afin de :

lutter contre les attitudes consommatrices et le gaspillage des ressources (eau, électricité, papier..) et le gaspillage alimentaire

Limiter nos déchets et en faciliter le tri et le recyclage

Bannir de nos achats les produits suremballés, en portions individuelles ou conditionnés en plastique à usage unique et privilégier le faire soi même

Proposer des repas sains et équilibrés, élaborés sur place par le cuisinier de l'école, avec des ingrédients de plus en plus bios et locaux.

végétaliser la cour de la garderie en y implantant des bacs à plantes, à jardiner et à potager, un compost, des cabanes à insectes et à oiseaux...

La Margoulette est ouverte tous les mercredis et les vacances scolaires (excepté Noël et Août) de 7h30 à 18h30.

Au vu de la demande croissante d'accueil, pensez à inscrire vos enfants le mercredi et pendant les vacances

Renseignements/inscriptions : Stève et Pascal, Mairie de Saint Samson 02 96 39 16 05/ 06 58 78 41 01

https://www.saint-samson-sur-rance.fr/

Association des Parents d'Elèves de Saint-Samson-sur-Rance

L'APE organise plusieurs ventes et évènements jusqu'à la fin de l'année scolaire afin de financer les projets de l'école, elles sont ouvertes à tous, n'hésitez pas à récupérer un bon de commande à la mairie, à la boulangerie ou auprès des parents d'élèves :

- Repas à emporter : courant Novembre
- Vente de sapins : 1erdécembre
- Vente degâteaux Bijou : 16 février
- Chasse aux trésors de Pâques : le dimanche 7 avril 2023 à 11h00 au camping de La Hisse.
- Vente de saucissons : livraison le mardi 18avril de 16h15 à 18h00 à la salle des associations.
- Vide grenier, le dimanche 2 juin.
- Fête de l'école le samedi 22 juin.

Nous sommes à la recherche de sponsors pour financer les cadeaux de la fête de l'école. Si vous êtes susceptibles de nous aider, n'hésitez pas à nous contacter soit via notre **page Facebook APE Ecole Le Menhir ou par mail stsamson.ape@gmail.com**

Nous vous remercions pour votre participation au remplissage des bennes pour le recyclage des journaux (elles se situent à côté de la cantine). Nous comptons sur vous pour continuer de les remplir.

Nous sommes toujours à la recherche de personnes pour le fonctionnement de l'APE, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre super équipe !

BADMINTON

Après plusieurs années difficiles dues notamment au Covid, le Badminton Samsonnais retrouve des couleurs en ce début de saison. Nous sommes aujourd'hui une cinquantaine d'adhérents et nous nous retrouvons tous les lundis et jeudis soirs à la salle omnisport de 19h30 à 22h00 pour pratiquer ce sport dans la bonne humeur. Que vous soyez débutants ou pratiquants avertis, nos portes sont entièrement ouvertes.

Depuis de nombreuses années notre club participe au téléthon en organisant un tournoi qui aura lieu le vendredi 8 décembre. A noter que la recette de cette soirée est versée intégralement au téléthon.

Enfin une nouveauté cette année puisque nous allons avec 9 clubs des alentours participer pour la première fois à un championnat loisir.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter via ce mail: **bad.samsonnais22@gmail.com ou au 06 66 12 64 17**

Le bureau:

Président: Gaël ROBERT
Trésorier: Walter D'ALTERIO
Secrétaire: Simone HUET
Membres: Manou DONNIO; Sophie GAUTIER; Eric BREE; Xavier DERAIN et Paul BACHOWICZ.
Gaël ROBERT. Président du badminton Samsonnais.

DINAN BASKET SAMSONNAIS

La fin de saison dernière a été riche en émotions et marquée par plusieurs réussites :

Réussite organisationnelle au plan sportif : le challenge d'organiser début juin un tournoi 3X3 à caractère international par une équipe novice et bénévole. En mêlant rigueur et passion, nous avons pu prouver notre détermination à mener de bout en bout un projet exceptionnel, avec en fin de compte un réel succès nous faisant pressentir le souhait de renouveler le même événement dans un avenir proche, forts de notre savoir-faire et de notre savoir être.

- Réussite organisationnelle de l'Assemblée Générale du club fin juin avec la présence de M.LORRE, maire de St Samson. Un grand nombre de licenciés agréablement impressionnant a répondu présent pour les remises de prix, les remerciements, le bilan sportif, le renouvellement du bureau ainsi que la sacro- sainte collation.

- Consécrations sportives : les équipes U13M et U18F ont pu grâce à la discipline induite à ce niveau évoluer au niveau régional. Les U15M et les U18F ont décroché le privilège d'être victorieux en finale des Coupes Départementales.

DBS : c'est 300 adhérents, 25 équipes engagées en championnat plus le baby, le micro encadré par Stève RIOU et la section loisir soit plus de 450 matchs).

En ce début de saison, nous avons l'ambition de relever de nouveaux challenges, tout en pérennisant et renouvelant les actions déjà menées. Par exemple, nous avons engagé cinq équipes en plateaux régionaux (U13M, U13F, U15F, U17M et U18F).

Nous misons sur la professionnalisation de la pratique : 2 Brevets d'état, 2 apprentis, un animateur spécifiquement formé pour le micro-basket tout en renforçant notre équipe socle et inébranlable de bénévoles. Sans eux rien ne serait envisageable et réalisable (accompagnement des pratiquants, etc...).

Un renforcement de l'équipe arbitrage est également en cours et de nouveaux licenciés seront appelés à suivre les formations au Brevet Fédéral.

Sous peu, les différents championnats vont reprendre, des plus jeunes catégories aux plus expérimentées.

Notre avenir est en marche, nous en sommes acteurs tout au long de la saison, chacun à son niveau, en fonction de ses capacités. Tous unis ; comme l'ADN de notre club : Dinan & Saint Samson, rayonnant sur une trentaine de communes. Une grande Famille.

Il pourrait être souhaité et souhaitable de pouvoir s'épanouir davantage. Nous y travaillons au quotidien.

ECKLA : L'esprit CLUB !

ECKLA crée son nouveau site Internet :

https://eckla-canoe-kayak.fr

Nous avons beaucoup de projets pour la saison 2023-2024 ! Et nous souhaitons mieux les faire connaître !

Après le forum des associations de 2022, la saison dernière, nos effectifs avaient presque doublé ! Le club de kayak d'ECKLA, souhaite confirmer son dynamisme, pour la saison 2024 et les suivantes !

Il est important pour l'association de faire connaître ses actions et nous avons souhaité nous doter d'un outil de communication agréable et efficace ! Nous avons donc travaillé d'arrache-pied cet été, afin que notre site Internet puisse voir le jour à la rentrée. Le club est très fier du résultat, il est le fruit d'un important travail collectif, à tous les niveaux de la vie associative !

Nous espérons que vous prendrez plaisir à venir surfer, au sec, sur nos pages... avant de venir nous rejoindre sur l'eau !

Avec de nombreuses photos ou vidéos, vous y trouverez une page d'accueil décrivant nos activités régulières.

KAYAK POLO : Tous les samedis de 10 à 12h, à la Hisse,
Le seul sport nautique collectif qui soit ! Attention activité très ludique !

ENTRAÎNEMENT FORMATION : Tous les samedis, de 14 à 17h : C'est la nouveauté de la rentrée !
Au programme : Des activités sportives et rafraîchissantes, au cœur du Parc Naturel Rance-Côte d'Émeraude, son littoral et ses estuaires !

Kayak surf – Kayak de mer - Eaux Vives - Esquimautages
Pour un public en quête de glisse, d'aventures et d'esprit d'équipe !

BALADES EN RANCE : Tous les dimanches de 10 à 12h sur le canal et en Rance maritime.
Notre créneau traditionnel !
Air pur et sérénité ! Convivialité !

Vous trouverez également sur le site, le CALENDRIER de nos activités, sorties en mer ou en rivière ou autres stages plus lointains, en France ou en Bretagne. Notre site se veut évolutif et les photos et les vidéos pourront venir témoigner de nos activités vivifiantes !

A noter cette année, un stage d'une semaine sur les stades d'eau vive sur le Rhône près de Lyon fin octobre 2023 et un projet de stage sur les rivières naturelles des Alpes en juillet 2024 , le stage dit « PREOLYMPIQUE » !

LES SABOTÉES SAMSONNAISES

Après la pause estivale, nous avons repris les sorties dominicales et hebdomadaires du vendredi et profité d'un Weekend de 3 jours dans la région de Paimpol (Loguivy de la mer, Ile de Bréhat, la pointe de Plouézec...).

En prévisions nous avons :

- Des sorties à la journée sur La Ville Es Nonais, Saint Maden et Cancale
- Des sorties dominicales l'après-midi à : La Landec, Langrolay, Calorguen et Dinan

La participation à ces randonnées, à la portée de tous, est ouverte à tout le monde moyennant une cotisation annuelle symbolique couvrant les frais d'assurance et de fonctionnement.

Pour les longues randonnées, dans la mesure du possible, nous prévoyons des parcours qui permettent aux adhérents les moins aguerris de nous rejoindre à la pause pique-nique ou de raccourcir le circuit.

Les déplacements vers les lieux de randonnée se font en général par covoiturage au départ du parking du terrain des sports de St Samson sur Rance à 9h ou 13h30 selon les parcours.

Le club encadre également presque tous les vendredis de petites randonnées à allure et distance adaptées aux personnes présentes et éventuellement en méforme physique passagère. Celles-ci se déroulent dans un périmètre de 10 km autour de St Samson sur Rance. Un point de regroupement est prévu à 13h45 au parking du terrain des sports de notre commune ou à 14h15 au point de départ indiqué sur le site.

Email : saboteessamsonnaises@hotmail.com
Site : https://sabotees-samsonnaises.jimdo.com

FOOTBALL

Questionnaire de sélection pour les futurs licenciés du FC Saint Samson :

➔ **AIMES-TU LE FOOT ? :**

OUI NON

➔ **AIMES-TU LES AMBIANCES SYMPATHIQUES ? :**

OUI NON

Si tu as répondu **NON** à au moins une question tu peux passer ton chemin.

Si tu as répondu **OUI** à toutes les questions tu es prêt pour intégrer le FC St Samson.

Rejoins-nous vite tu ne le regretteras pas.

En intégrant le FC St Samson tu découvriras un club sympathique à taille humaine. Pour 65 euros* le prix de la licence un nouveau monde s'ouvrira à toi !

Le FOOT LOISIR.

Tu y découvriras le célèbre match d'entraînement du mardi soir sur le terrain en herbe de mars à novembre à partir de 20h15. Durant les frimas de l'hiver, de novembre à février, tu pourras te réchauffer en foot-salle et éviter la boue sur tes chaussures.

Le vendredi soir tu rencontreras lors de matchs épiques les clubs mythiques de la région , Rance Foot, Beaussais Rance Frémur, Stade Pleudihannais, Val D'Arguenon football Crehen Pluduno, j'en passe et des meilleurs ...

Une fois les matchs terminés selon ton appétit et ta dépense d'énergie sur le terrain tu pourras profiter des spécialités locales : le célèbre rougail saucisse de Caulnes, les lasagnes de la cheffe de Plorec, la tartiflette de Lanvallay, le porc à l'ananas de Beaussais, ... et surtout les spécialités samsonnaises de notre chef en résidence Philippe le cuisto.

Le championnat loisir dans lequel nous évoluons est un championnat de district affilié à la F.F.F. ouvert aux joueurs entre 18 ans et 30,40,50,60 ... ans où règnent la convivialité et le fair-play notamment grâce à l'auto-arbitrage et à l'interdiction des tacles.

Nous proposons le mardi soir de 20h15 à 22h au stade de St Samson ou au gymnase en automne/hiver de 21h à 22h15 des petits matchs entre nous 4x4, 5x5, 6x6. Les matchs du championnat ont lieu le vendredi soir. Un repas est proposé après chaque match aux joueurs intéressés. En s'inscrivant au club il est possible de ne participer qu'aux mardis soirs ou aux vendredis soirs.

La présence aux matchs et aux entraînements varie évidemment en fonction des disponibilités de chacun.

Il est possible de venir aux entraînements pour nous rencontrer et jouer avec nous n'importe quand dans l'année avant de prendre une licence.

N'hésitez pas à prendre contact :
fabrice.trehin@hotmail.fr

L'équipe quart de finaliste au tournoi de Caulnes.

Le repas qui suivit l'assemblée générale de juin, n'est-ce pas qu'on a l'air sympathique ?

Président : Jean-François SUEUR

Trésorier : Joël BODIN

Secrétaire : Fabrice TREHIN

Secrétaire adjoint : Bertrand BACCON

Trésorier adjoint/cuisinier: Philippe RECAN

** Le président et le trésorier dans leur gracieuse bonté offrent une paire de chaussettes rouges à chaque nouveau licencié*

Sans supplément sur la licence bien sûr.

CLUB DE L'AMITIÉ DE ST SAMSON/RANCE

Le club de l'Amitié organise sa **journée de Noël le jeudi 7 décembre à CARHAIX** (92 €/personne, ouvert à tous).

Cette journée comprend :

Le matin spectacle « Talents d'Artistes » avec :

- Yannick Bons et ses danseuses (sosie vocal de Claude François)
- Duo Imagine (magie - grande illusion)
- Richard Maigniez (Imitation – parodie – humour)

Déjeuner dansant :

- Repas gastronomique
- Animation par Cécile et Dominique Moisan.

SAINT SAMSON FESTIVITÉS

Seizième édition du Marché de Noël avec 50 exposants dans la salle des fêtes et sur l'esplanade.

Peintres, écrivains, photographes, décorateurs, sculpteurs, graveurs, créations textiles et bijoux en tous genres.

Photographies avec le Père Noël, maquillage et tatouages éphémères.

Buvette et petite restauration sur place.

Vente d'huîtres, vin chaud

Ouverture au public
le samedi 2 décembre de 12 h à 18 h
le dimanche 3 décembre de 10 h à 18 h

renseignements:
Danielle LEVANNIER-GUILLEMER 02 96 87 06 54 - danielle.levannier9@orange.fr

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE DINAN, SES MISSIONS

Mission Locale du Pays de Dinan

Vous avez moins de 26 ans ?
Vous habitez Dinan, Matignon, Caulnes, Broons, Plancoët, Beaussay, Plélan le Petit, Evran, ou leurs environs ?

- Vous êtes sorti de l'école, du collège, du lycée ou de la fac ? Vous recherchez un emploi, un job saisonnier ? Une formation ? Un apprentissage ? Un service civique ?
- Vous vous posez des questions sur votre avenir ? Vous cherchez des idées d'orientation ? de métier ? Un stage en entreprise ?
- Vous voulez faire votre CV, lettre de motivation ? Trouver des offres ? créer votre espace emploi?
- Vous avez envie de partir à l'étranger vivre une expérience ?
- Vous avez entendu parler de la Garantie Jeunes ? de la Web radio Air'atom ?
- Vous avez des questions sur vos déplacements ? Pour passer votre permis ? Trouver un scooter ? Un logement ? Pour savoir si des aides financières existent ?
- Vous souhaitez donner des idées pour faire avancer votre territoire ?

La Mission Locale est un lieu d'accueil ouvert à TOUS les jeunes de 16 à 25 ans inclus sortis du système scolaire, quel que soit leur diplôme souhaitant être aidés dans leur projet personnel et/ou professionnel en fonction de leurs besoins

Une équipe de professionnels reçoit sur ou sans rendez-vous à Dinan ou sur une permanence de proximité pour répondre à leurs préoccupations **d'orientation professionnelle**, de **mobilité**, de **logement**, **santé**, de **coups de pouce et aides financières**, d'**emploi** en CDD, intérim, CDI, apprentissage,...

Vous êtes employeur ? association ? entreprise ? collectivité ?

- Vous voulez faire connaître vos métiers ? secteurs d'activité ?
- Vous voulez recruter ? CDD ? CDI ? Apprentissage ?
- Vous avez envie d'aider les jeunes dans leurs projets ? recherches ? les « parrainer » ?

La Mission Locale de Dinan est en lien avec + de 300 employeurs du territoire pour favoriser leur rapprochement avec les jeunes : stage, emploi, apprentissage, visite d'entreprise, parrainage,...

Elle travaille aussi au quotidien avec différents partenaires : centres de formation, Pôle Emploi, travailleurs sociaux, FJT,...

440 Missions Locales en France remplissent cette mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, définie dans le Code du Travail.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

NOVEMBRE	
Dimanche 05 novembre	Repas du CCAS (salle des fêtes)
DÉCEMBRE	
Samedi 02 et dimanche 03 décembre	Marché de Noël - St Samson Festivités (salle des fêtes)
Vendredi 08 et Samedi 09 décembre	Téléthon (salle des fêtes et salle des sports)
JANVIER	
Vendredi 05 janvier	Vœux du Maire (salle des fêtes)
Jeudi 18 janvier	Galette des rois - Club de l'Amitié (salle des fêtes)
Vendredi 26 janvier	3h sans écrans (salle des fêtes)
FÉVRIER	
Samedi 17 février	Repas à emporter (Salle des associations)
MARS	
Jeudi 14 mars	Après-midi crêpes -- Club de l'Amitié (salle des fêtes)
Samedi 17 mars	Tournois de Badminton (salle des sports)
Samedi 23 mars	Repas du Foot (salle des fêtes)
Samedi 30 mars	Repas du Basket (salle des fêtes)
AVRIL	
Samedi 06 avril	Soirée cabaret (salle des fêtes)
JUIN	
Dimanche 02 juin	Vide greniers - APE
Dimanche 09 juin	Marchés des créateurs - St Samson Festivités (Salle des fêtes)
Jeudi 13 juin	Chocolat Pestacles
Samedi 22 juin	Fête de l'Ecole
Samedi 22 juin	Fête de la musique
Samedi 29 juin	Assemblée générale du Basket (Salle des fêtes)
JUILLET	
Sam 27 et Dim 28 juillet	Festi-Rance- St Samson Festivités
SEPTEMBRE	
Vendredi 06 septembre	Assemblée générale de la chasse (Salle des associations)
OCTOBRE	
Samedi 5 octobre	Couscous dansant - Club de l'Amitié (Salle des fêtes)
Dimanche 06 octobre	Soirée loto - St Samson Festivités (Salle des fêtes)
DÉCEMBRE	
Ven 06 et Sam 07 décembre	Téléthon
Sam 07 et Dim 08 décembre	Marché de Noël - St Samson Festivités (Salle des fêtes)